

LEMAY Jules Albert

Fils de **LEMAY** Julien Joseph (°1856), Charretier, filiation certaine, et de **VANMARCKE** Marie Emma (°1862), filiation certaine.

Premier enfant de Julien et Marie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 37 ans et 31 ans.

Né le (ce) 04/06/1893 à Neuville-en-Ferrain (59), Chemin des Fromets¹.

Décédé le 07/09/1916 à Maurepas (80), Maucourt à l'âge de 23 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LEMAY**

Prénoms *Jules, Albert*

Grade *2^e Classe*

Corps *110^e Régiment d'Infanterie*

N^o *5554* au Corps. — Cl. *1918/*

Matricule. *6845* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *7 Septembre 1916*

à *Maucourt Somme*

Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *4 Juin 1893*

à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *28 Mars 1919*

à *Neuville en Ferrain*

N^o du registre d'état civil *104*

101-708-1022. [26434]

N° 57 —
Naissance
de
Jules Albert
Lemay.

J. Legitime

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le
cinq juin à midi, par devant nous Auguste
Demotte, maire et officier de l'Etat civil de la
commune de Neuville-en-Ferrain, canton de Bour-
coring Nord, arrondissement de Lille, département
du Nord, a comparu: Julien Joseph Lemay, âgé
de quarante ans, charretier né à Marguelle, domi-
cilié en cette commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin né hier à huit heures
du matin en sa maison sise au Chemin des
Fromées de lui et de son épouse Marie Emma
Vanmarcke âgée de trente quatre ans et demi,
ménagère née à Menin, domiciliée en cette
commune et auquel enfant il a été donné
les prénoms de Jules Albert. Lesdites déclarations
et présentations faites en présence de Gaëtan Demotte
âgé de vingt six ans et de Joseph Victor, âgé de
vingt deux, tous deux instituteurs domiciliés en
cette commune. Le père et les témoins ont signé
avec nous le présent acte après lecture faite.

Lemay Julien *Julien*
J. Demotte *Ad. Demotte*

Ville de Neuville en Ferrain

59960
PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

27/06/2014
Pour le Maire,
L'agent territorial délégué



Nom : Le May
Prénoms : Julien Albert Surnoms : _____

NUMÉRO-MATRICULE DU RECRUTEMENT : 6845

CLASSE DE MOBILISATION : _____

ÉTAT CIVIL
Né le 11 Juin 1913, à Neuville en Ferrain
canton d. Tourcoing département d. du Nord résident
à Tourcoing canton d. du Nord
département d. du Nord profession d. Couturier
fils d. Julien Joseph
et de Thérèse Marie Emma Couture
domicilié à Tourcoing rue du Hâcon canton d. Tourcoing-Sud
département d. NORD
Marié le _____

SIGNALEMENT
Cheveux : châtains Yeux : grains d'
Front : large Nez : rectiligne
Visage : large
Bassements physiologiques complémentaires :
Cicatrice à droite
sur l'œil
Taille : 1 mètre 82 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
Marques particulières : forte non vue

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS Décidé
Inscrit sous le n° 334 de la liste du canton d. TOURCOING SUD
Classé dans la 1° partie de la liste en 19 13
Classé dans la _____° partie de la liste en 19 _____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Incorporé à compter du 28 Novembre 1915 Arrivé au
camp le 28 Novembre 1915 soldat de 2° classe ledit jour.
Décédé le 7 Septembre 1916 à Maricourt (Somme) au poste
4 B D 2 Inhumé à Maricourt S.O. de la route d'Albert
à Personne derrière la brasserie. Acte officiel du 25 7 1916
Marié des contrôles le 8 Septembre 1916.
MORT POUR LA FRANCE

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates	Communes	Sous-divisions de région	D Domicile R Résidence
<u>22.9.14</u>	<u>Paris</u>	<u>Seine 391</u>	<u>48</u>
	<u>Rue d'Orléans</u>		

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS

CAMPAGNES **BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.**
d'Allemagne du 2 Août 1914 Blessé le 26 février 1916 blessé du pied
au 7 7 1916 gauche par l'éclat d'obus.

Périodes d'exercices		1 ^{re}		2 ^e		Supplémentaires	
		dans l	du	dans l	du	dans l	du
Réserve							
Armée territoriale							
Spéciales aux hommes du service de		Du	au				

EPOQUE
A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
la réserve de l'armée active l'armée territoriale la réserve de l'armée territoriale
DATE de LA LIBÉRATION du service militaire

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

6 Septembre.

Situation inchangée. Nuit + journe Calme.
 Journe employé aux travaux d'installation
 Le 3^e B^t est aux ordres du Colonel du 7^e B^t
 d'infanterie.
 Pertes: 1 Soldat Blessé. (3^e B^t)

7 Septembre.

Situation inchangée. Grande activité
 des 2 Artillerie et de l'aviation.
 Journe employé à l'amélioration des tranchées occupées. Le 1^{er} B^t est mis à partir
 de ce jour à la disposition du Service du Génie
 pour la rectification des routes.
 Pertes: tués 7. Blessés 17.

8 Septembre.

Le seul changement dans la situation est le
 mouvement en avant de la 11^e C^o qui s'est
 portée:
 1 Peloton tranchée Dovernake. (Partie Nord)
 1^{er} + Colmar.
 Cette C^o est actuellement en soutien de la gauche
 du 7^e B^t.
 Peu de change en ce qui concerne les autres unités.
 Grande activité des deux Artillerie au cours de
 la nuit du 7 au 8. et au cours de la journée du 8.
 Journe employé aux travaux d'amélioration des
 tranchées + boyaux + à l'assainissement du Champ
 de Bataille.
 Le 1^{er} B^t en entier est occupé aux travaux de rectification

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

9 Septembre.

Nuit assez calme.
 Au cours de la journée grande activité des artillerie
 française + allemande.
 Journe employé à l'amélioration des tranchées et boyaux
 occupés et à l'assainissement du Champ de Bataille.
 Le 1^{er} B^t a travaillé à la rectification des routes sous la
 direction du Génie.
 Pertes: 1 officier blessé. 6 hommes blessés.
 (1^{er} B^t Dovernake). 4 blessés.

10 Septembre.

Grande activité de l'Artillerie au cours de la nuit.
 Vers 1 h 30 a la Carrée de Maurepas un obus
 de gros calibre touche sur un dépôt de munitions du
 1^{er} B^t et le fait exploser. Quelques tués + blessés.
 L'ennemi doit relever au cours de la nuit du 10
 au 11. Deux Bataillons du 13^e en ligne.
 Les reconnaissances sont faites par le Colonel. Les Off
 du 1^{er} B^t et Commandants de C^o inspecteurs dans le
 courant de l'après-midi. La relève était terminée
 à 23 h 30 sans incident.
 Situation des unités après relève:
 P.C. du Colonel. Tranchée des Fous.
 2^e B^t et 1^{er} B^t Dovernake. Bataillon Fouage (P. sud)
 1^{er} B^t tranchée Dovernake. et de Colmar.
 3^e B^t (un fait peu important) tranchée du Repas. N. des Fous.
 Pertes: Officiers: 2. (Commandant Bataillon). 2 Soldats tués.
 Blessés: 2. (Bataillon). 11. Blessés.

N° 42.

Lemay

Jules

transcription

L'an mil neuf cent seize, le sept septembre à vingt heures trente ^{seuillet.} minutes, étant à Maricourt, Somme, et de décès de Jules Lemay soldat de 2^e classe au 110^e Régiment d'Infanterie 1^{re} Compagnie, immatriculé de son service mille huit cent ~~quatre vingt six~~ quarante cinq du Recrutement de Lille, né le quatre juin mil huit cent quatre vingt seize à Neuville en Ferrain, canton de Tourcoing, département du Nord, décédé sur la route de Mau à Maricourt, le sept septembre à dix huit heures cinquante minutes des suites de blessures reçues sur le champ de bataille le Mort pour la France, fils de feu Julien et de feu Emma Demanarez, célibataire, Conformément à l'article 17 du Code Civil, nous nous sommes ~~assurés de la réalité du~~ transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès dressé par nous Eugène Constant, officier d'Administration de 2^e class. Gestionnaire p. i. Groupe de Brancardiers de la 2^e D. I., Officier de l'état civil sur la déclaration de André Debrock 25 ans, Hannaiien, Auxiliaire Groupe de Brancardiers 2^e D. I. et de Germain Dehaudt 33 ans 1^{er} sect. d'Infanterie N^o 1^{er} Groupe de Brancardiers 1^{er} D. I. témoins qui ont signé avec nous, après lecture. Le 1^{er} témoin, signé Debrock. Le 2^e témoin, signé Dehaudt. L'officier de l'état civil, signé Constant. Pour expédition conforme, L'Officier de l'état civil, signé Constant. Vu par nous Debord, Paul, Médecin chef de l'adite formation sanitaire, pour légalisation de la signature de M. Constant, sur qualification, signé: illisible.

Inhumé au Cimetière de Maricourt sud ouest de la route d'Albert à Peronne, derrière la Brasserie numéro de la plaque du décès 408. Mort pour la France. Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. Vu pour légalisation de la signature de M. Debord, Paul, Paris le 2 octobre 1916. Le Ministre de la Guerre, par délégation: G. Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible.

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt huit mars mil neuf cent dix neuf à dix heures du matin, par nous Alexandre Ghestem, conseiller municipal faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.

Approuvé les renvois et huit mots rayés nuls.

Ville de Neuville en Ferrain

59960

PHOTOCOPIE conforme à l'acte original à la date du

26 3 1914

Pour le Maire,

L'Agent Territorial délégué



[Signature]